



MARINÈS VOYAGES

AGENCE DU PORT

AGENCE DE ST PIERRE

AGENCE DE ST ANDRÈ

0262 71 59 33 – 0693 200612

reservation@marines-voyages.com

www.marines-voyages.com



CIRCUIT THAILANDE DECOUVERTE 11 JOURS

A PARTIR DE **1945,00€***

VOL + CIRCUIT en Pension Complète

Du 14 au 24 janvier 2026

*Enfant : moins de 12 ans = - 15 % soit **1653€**

*Supplément chambre simple : 370,00 euros.

*Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation,



PROGRAMME 11 JOURS : THAÏLANDE

DECOUVERTE

PROGRAMME 11 JOURS

1^{er} jour – REUNION – BANGKOK

Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros. Envol à destination de Bangkok.
Dîner et nuit à bord.

2^{ème} jour – BANGKOK – MARCHE FLOTTANT

Arrivée à Bangkok tôt du matin. Départ pour visiter le marché flottant de DamnoernSaduak. Arrêt en cours de route pour la visite d'une sucrerie de noix de cocos. Transfert à l'embarcadère, embarquement en pirogue à moteur, balade dans les klongs pour découvrir la vie quotidienne des paysans thaïlandais. Débarquement pour visiter le marché flottant. Retour à Bangkok pour prendre le déjeuner. Transfert à l'hôtel pour prendre la douche. Après un peu de repos, départ en autobus pour visiter le grand magasin MBK.



Dîner croisière sur le fleuve Chaopraya. Logement à l'hôtel.

3^{ème} jour – BANGKOK -

Petit déjeuner. Départ pour visiter le palais royal et du temple du Bouddha d'émeraude (wat Phra Keo). Puis, départ pour faire le shopping au magasin Platinum et au grand magasin MBK. Déjeuner en cours de route. Puis, retour à l'hôtel. Dîner et nuit.



4^{ème} jour –BANGKOK- AYUTTHAYA - LOPBURI- PHITSANULOK

Petit déjeuner. Route vers Ayutthaya, visite de la cité impériale et du Bouddha géant *Luang Phor Toh*. Puis, direction Lopburi, avec la visite du temple des singes sacrés. Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, route pour Phitsanulok. Cocktail de bienvenue à l'hôtel. Dîner puis balade en cyclo-pousse pour aller visiter le marché des insectes. Nuit à l'hôtel.



5ème jour – PHITSANULOK - SUKHOTHAI - PHRAE

Petit déjeuner et route vers Sukhothai. La matinée sera consacrée à la visite de la première capitale du *Siam*.

Déjeuner au restaurant local. L'après-midi, route vers Phrae. Arrivée et visite la plus grande maison de tek d'or du pays. Cocktail de bienvenue. Dîner et logement à l'hôtel. (PHOOMTHAI GARDEN HÔTEL).



6ème jour – PHRAE-TRIANGLE D'OR-CHIANGRAI

Petit déjeuner.

Départ vers la région du Triangle d'or qui forme la frontière de 3 pays : Thaïlande, Laos et Birmanie. Embarquement en bateau, puis croisière sur le Mékong, le plus grand fleuve d'Asie, visite du Laos. Retour en Thaïlande, découverte du marché Thaï-Birman.

Déjeuner au restaurant local.

L'après-midi, route vers ThaTorn, transfert en taxi-brousse, visite du village des tribus : Akkha, Palung, Kayaw et les femmes Girafes. Retour à Chiangrai. Diner et nuit à l'hôtel.



7ème jour – CHIANGRAI-CHIANGMAI

Petit déjeuner.

Départ vers Chiangmai via Viang Papao, arrêt en cours de route pour visiter Wat Rong kun (un temple de couleur blanchâtre...magnifique), le plus beau temple de la ville de Chiang Rai.

En route, escale pour voir les sources de l'eau chaude, qui jaillit en air 200-300m.

Déjeuner au restaurant local.

L'après-midi, visite le centre artisanal de San khamphaeng qui fabrique : laques, bijoux, soie, jade, argenterie, Maroquinerie..., puis visite de la fabrication de la porcelaine et des ombrelles.

Retour à l'hôtel pour prendre la douche.

Le soir, transfert au diner Kantoke avec les danses du nord et tribus montagnardes.

Puis, Départ en tuk-tuk pour aller au marché de nuit.

Nuit à l'hôtel.



8ème jour – CHIANGMAI - CAMP D'ELEPHANTS - KAREN ECO LODGE

Petit déjeuner. Départ vers Chiangdao, camp d'éléphants.

Continuation pour visiter "Dan Thévada" cité des Anges.

Terre des anges située dans le district de Mae Taeng, Chiang Mai. Découvrez la splendeur des falaises de Chet Si et des cascades vertes. Profitez de l'ambiance d'un jardin forestier dans un style tropical et japonais. Au milieu de la brume belle comme dans un conte de fée, y compris divers jardins fleuris. Coin décoré dans un style rétro et vintage.

Déjeuner au restaurant local. L'après-midi, route vers la région Mae Wang, arrivée au village Sopwin

L'après-midi, visite des villages d'artisanat et des fabriques de bijoux... Route vers la région Mae Wang, arrivée et Transfert en taxi-brousse pour rejoindre Karen Eco Lodge. Puis, Rendez-vous pour l'initiation à la cuisine thaï.

Diner avec danses de la tribu

Karen et logement au Lodge.



9ème jour – KAREN ECO LODGE – CHIANGMAI – LAMPANG – TRAIN - AYUTHAYA

Petit déjeuner.

Rendez-vous pour une démonstration du travail dans la rizière.

Tout le monde sera habillé d'une chemise bleue et d'un chapeau de paille de riz comme les vrais paysans thaïlandais... vous assisterez à l'apprentissage des éléphants pour le travail. Vous verrez également comment labourer la rizière, tirée la charrue par le buffle et comment faire pour le repiquage du riz.

Après une douche, transfert en taxi-brousse pour rejoindre l'autobus.

Route vers Chiangmai, visite de la fabrication de Jade, d'argenterie, de maroquinerie et des ombrelles. (Jr 7,8 ou 9)

Déjeuner au restaurant local.

En fin d'après-midi, départ en train couchettes 2^{ème} classe climatisée.

Dîner sous forme de panier repas et nuit dans le train.



10ème jour AYUTHAYA –BANGKOK

Arrivée à Ayuthaya. Transfert à un hôtel de Bangkok pour prendre la douche et le petit déjeuner. Déjeuner au restaurant local. L'après-midi, shopping à MBK. Départ pour Bangkok, visite du marché Chatujak et JJ Mall. Dîner dans le restaurant de « Bangkok Tower », building le plus élevé de la ville, puis Bangkok by night et logement à l'hôtel.



11ème jour – BANGKOK-REUNION

Petit déjeuner. Transfert à l'aéroport, envol à destination de la Réunion sur vol régulier.
Arrivée à la Réunion.

***** Fin de nos prestations. *****

-

LE PRIX COMPREND :

1 VOL A/R REUNION/BANGKOK/REUNION
LA PENSION SELON LE PROGRAMME
UN INTERLOCUTEUR DE Marines Voyages sera présent pour les groupes à partir de 20 personnes.
1 GUIDE THAILANDAIS FRANCOPHONE
HEBERGEMENT EN HÔTELS MENTIONNES
1 AUTOCAR PENDANT TOUT LE CIRCUIT
UNE NUIT EN TRAIN COUCHETTE CLIMATISEE
TOUTES LES VISITES MENTIONNEES
TOUS LES DROITS D'ENTREES
COCKTAIL DE BIENVENUE DANS LES HÔTELS
DEUX BOUTEILLES D'EAU PAR JOUR DANS L'AUTOCAR
TAXES ET SERVICES HÔTELIERS
UNE REUNION D'INFORMATION POUR LE GROUPE AVANT LE DEPART
LES ASSURANCES ASSISTANCE RAPATRIEMENT DOMMAGE AUX BAGAGES ET PROTECTION SANITAIRE.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

LES BOISSONS
LES POURBOIRES
LES DEPENSES PERSONNELLES

Les hôtels du circuit ou similaires:

BANGKOK

HÔTEL BANGKOK PALACE ou similaire

PHITSANULOK

AMARIN LAGON HOTEL ou similaire

PHRAE

PHOOMTHAI GARDEN HÔTEL ou similaire

CHIANGRAI

RIMKOK RESORT ou similaire

CHIANGMAI

LOTUS PANGSUANKAEW HÔTEL ou similaire

MAE WANG

KAREN ECO LODGE ou similaire



Les conditions spécifiques suivantes peuvent également s'ajouter aux Conditions Particulières de Vente qui précèdent :

II. CROISIÈRES

1. Obligations des passagers : L'acheteur d'une croisière auprès de MARINES VOYAGES est tenu d'avoir tout au long de la croisière un comportement ne compromettant pas la sécurité, le calme et la jouissance des autres croisiéristes. Il devra s'engager à respecter les règles de prudence, ainsi que toutes les dispositions de la compagnie de croisière, de MARINES VOYAGES ou des réceptifs locaux responsables de l'organisation des excursions lors des escales, ainsi que les réglementations et autres dispositions administratives ou législatives concernant la croisière achetée. L'acheteur sera tenu pour responsable de tous les dommages que MARINES VOYAGES pourrait subir du fait du non-respect des obligations susvisées. En particulier, les dommages causés au navire, à son mobilier ou à ses équipements, les dommages occasionnés à d'autres clients ou à des tiers, aux véhicules utilisés lors des excursions ainsi que de toutes les contraventions, amendes et frais auxquels MARINES VOYAGES pourrait être soumise du fait de la faute de l'acheteur par les autorités portuaires, douanières, sanitaires ou autres les autres autorités des pays visités lors de la croisière.

2. Pouvoirs du Commandant de bord (ci-après « le Commandant ») : Le Commandant a la faculté d'exécuter tout ordre ou directive donnés par les gouvernements et autorités de tous les Etats. Toutes les actions du transporteur ou du Commandant, pour l'exécution de ces ordres ou directives ne sauraient être considérées comme des inexécutions du contrat. Le débarquement des passagers conformément à ces ordres ou directives, dégage le transporteur de toute responsabilité pour la poursuite du voyage ou le rapatriement des passagers. Le commandant du bateau possède, en outre, la faculté d'interrompre une croisière, d'en modifier l'itinéraire pour des raisons de force majeure ou pour des exigences de sécurité des passagers ou du bateau. L'exercice de cette faculté n'implique pas de "modification du voyage". Certaines destinations comme la péninsule Antarctique, l'Arctique, les fjords de Norvège ou encore l'Alaska sont sujettes à des conditions météorologiques et climatiques particulières. Les Caraïbes sont également une zone à risques cycloniques généralement de juin à septembre. Certaines escales peuvent alors être inversées, écourtées ou supprimées. Dans le cas d'annulation, les excursions achetées à bord sont remboursées. Aucune autre indemnité n'est due. Les vents forts peuvent empêcher le débarquement en chaloupes. Les obligations de l'armateur concernent la croisière dans son ensemble. Une escale précise ne peut constituer le but d'un programme qui vise à découvrir une région d'une manière générale et les plaisirs de la navigation.

3. Respect des horaires en escale : En escale, les horaires d'heure limite de retour à bord et de départ du bateau sont mentionnés dans le journal de bord ainsi qu'à la sortie du bateau de croisière. Il appartient aux passagers de respecter ces horaires. En cas de non-respect de ces horaires et de non embarquement, aucun remboursement ou dédommagement n'est dû au Client.

4. Excursions effectuées au cours des croisières : Les horaires et les itinéraires des excursions peuvent être sujets à modification aussi bien pour des circonstances extérieures (telles que, par exemple, des conditions atmosphériques défavorables.). En fonction de la nature particulière de certaines excursions, il est possible que certaines ne soient pas accessibles aux personnes handicapées. Cette interdiction vous sera précisée à bord par le bureau des excursions.

5. Modification d'itinéraires et d'horaires : Toutes les escales et horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés par les compagnies maritimes à tout moment, avant le départ ou pendant la croisière. En cas de grève, émeute, mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison, la compagnie maritime peut à tout moment et sans notification préalable, avancer, retarder un départ ou une escale ou éventuellement changer de bateau ou d'escale et ne saurait être tenue pour responsable envers les passagers en cas d'annulation, d'avancement, de retard, de modification ou de substitution. MARINES VOYAGES ne saurait être tenue pour responsable de tout manquement au respect des horaires d'arrivée et de départ et ce, quelle que soit l'escale.

6. Responsabilité des Clients : Chaque Client (ou s'il est mineur, ses parents ou tuteurs) est responsable et s'engage à dédommager la compagnie pour tout dégât sur le bateau, son mobilier, son équipement ou toute propriété du bateau, pour toute amende ou contravention imposée à la compagnie à cause d'un acte, d'une omission ou de la violation d'une loi, qu'il s'agisse d'un acte volontaire ou non de la part du passager.

7. Enfants / Mineurs : Pour des raisons de sécurité, certaines compagnies n'acceptent pas à bord les enfants en bas âge. Le Client devra à cet effet se renseigner lors de la Commande, et au plus tard avant la date d'embarquement. Certaines compagnies considèrent comme mineures les personnes âgées de moins de 21 ans. Elles ne sont pas autorisées à voyager seules à bord et doivent être accompagnées par des parents ou des adultes de plus de 25 ans dont ils doivent partager la cabine et qui assument toutes les responsabilités à leur égard. Une vérification de l'âge du passager peut être demandée par le personnel de bord.

8. Pourboires / Caisse de bord : Les pourboires au personnel de bord sont une tradition maritime. Une somme variable par jour et par personne (adulte et enfant) sera à régler sur place, généralement en espèces, et couvre le service à bord.

9. Les types de cabines (sur les croisières) : Les cabines dites « Standard » (ou cabines intérieures) sont des cabines ne disposant pas de hublot ni de sabord laissant passer la lumière du jour. Les cabines avec hublot (ou cabines extérieures dites sabord) sont des cabines laissant passer la lumière du jour. Les cabines individuelles comprennent un lit pour une personne. Prévu en nombre limité, elles font souvent l'objet d'un supplément et sont moins bien situées que les cabines doubles. Les cabines doubles sont prévues soit avec deux lits, soit avec un lit bas et une couchette haute, soit avec un lit double (peu fréquent). Les cabines triples et quadruples sont souvent des cabines doubles équipées de lits d'appoint. Sur les bateaux de croisière, les cabines offrent généralement un espace plus restreint que dans une chambre d'hôtel. Par ailleurs, pour une classification équivalente en termes d'étoiles, le niveau d'espace et de confort des cabines des croisières fluviales en Egypte est généralement inférieur à celui des hôtels locaux.

III. CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX LOCATIONS DE VÉHICULE

1 - Prise en charge du véhicule de location sans chauffeur : Lors de la prise en charge du véhicule de location sans chauffeur, le conducteur principal du véhicule doit toujours être en mesure de présenter sa carte bancaire qui doit impérativement être celle utilisée lors du paiement du séjour et nom du voyageur principal qui est par défaut le conducteur désigné, le bon d'échange matérialisant la réservation effectuée et son permis de conduire. Nous attirons votre attention sur le fait que le loueur pourra vous demander, à titre de garantie, de prendre une empreinte de votre carte bancaire avant la prise de possession du véhicule. Dans certains cas, une caution financière pourra même être demandée au moment de la prise en charge du véhicule réservé. Nous vous conseillons de vérifier que le plafond de dépense autorisé par votre banque vous permettra d'effectuer cette transaction.

Nous vous conseillons, lors de la prise en charge du véhicule, d'en faire une inspection minutieuse. De noter les plus petites traces de chocs sur la carrosserie d'impacts sur le pare-brise, la présence et l'usure de la roue de secours. L'absence des certains accessoires (allume-cigare par exemple.) Vérifier sur la jauge de carburant si le plein du véhicule a été effectué. Faire porter ces éventuelles anomalies sur le contrat de vente par le collaborateur du loueur de voitures.

2. Frais supplémentaires inhérents aux locations de voiture sans chauffeur :

Sauf mention particulière clairement établie, le prix de la location de voiture n'inclut pas les assurances complémentaires, certains équipements optionnels, les frais de conducteur additionnel et de jeune conducteur. Le kilométrage supplémentaire au forfait prévu lorsque celui-ci est limité. Même lorsqu'une assurance obligatoire est comprise dans le prix de la location de voiture, un montant excédentaire pourra être appliqué en cas de vol ou de dommage sur le véhicule de location. Ce montant est variable en fonction des loueurs, du pays de location et du type de véhicule loué. L'utilisateur est seul responsable de sa propre décision de souscrire ou non à une assurance optionnelle. MARINES VOYAGES ne pourra être tenu responsable de l'existence de frais

supplémentaires en cas de dommages et/ou pour la souscription à ces assurances optionnelles. Pour les locations de véhicules effectuées dans certains pays et notamment aux États-Unis, certains loueurs peuvent facturer automatiquement un plein d'essence à la restitution du véhicule. De plus, certains loueurs facturent des frais supplémentaires en cas d'utilisation de pneus neige, de galeries, de GPS, etc. En général, le véhicule loué devra être restitué dans l'agence de location de voiture choisie lors de la commande. Si tel n'était pas le cas, le loueur serait en droit de facturer des frais d'abandon. Les sièges pour enfant sont disponibles sur demande, selon la disponibilité de l'agence de départ.

3 - Age requis pour louer un véhicule sans chauffeur : L'âge requis pour conduire un véhicule de location sans chauffeur est variable selon les pays et/ou les loueurs. Il est établi en général entre 21 et 65 ans. Des frais peuvent aussi être appliqués en présence de conducteurs âgés de moins de 25 ans.

4 - Permis de conduire requis pour louer un véhicule sans chauffeur :

Tous les conducteurs d'un véhicule de location sans chauffeur doivent être en mesure de présenter un permis de conduire valide pour la catégorie de véhicule loué. Sauf avis contraire, le permis de conduire doit être obtenu depuis au moins trois ans. Dans certaines circonstances un permis de conduire international peut être requis pour louer un véhicule sans chauffeur.

5 - Conduire un véhicule de location sans chauffeur loué en France hors du territoire national :

Certains loueurs interdisent de sortir un véhicule loué hors du territoire national.

6 - Annulation de la location sans chauffeur réservée :

Aucune annulation n'est permise.

MARINES VOYAGES © 2019

